

L'ACTUALITÉ DES PORTS

N° 2 JUIN 2022

la
Charente
Maritime

LE DÉPARTEMENT

Les ports

ZOOM DU MOIS

La Flotte : changement de cap

Le port de plaisance de La Flotte est une belle escale de charme dans l'un des plus anciens ports de l'île de Ré, dont les façades blanches aux volets verts invitent les plaisanciers à découvrir ce village au patrimoine et au littoral exceptionnels. Côté effectifs, Loïc Sondag (ancien maître de port) voguera vers de nouveaux horizons professionnels en tant que Chef de secteur « Continent ». Jacques Demeulenaere, quant à lui, vient de prendre ses fonctions (Maître de port) au 1^{er} juin, accompagné de Thibault Guy et Christophe Peronny.

Contacts et infos

Bureau du port au 06 20 66 85 76 (VHF canal 09).



L'équipe du port de La Flotte : Maître de port : Jacques DEMEULENAERE - Agent portuaire : Thibault GUY - Saisonnier : Christophe PERONNY. Loïc SONDAG (à gauche sur la photo) devient Chef de secteur sur le Continent.

Secteur Ile d'Oléron : Focus sur la formation



Les travaux sur les écluses du Château-d'Oléron et dragage des sédiments pollués du Vieux Bassin sont désormais achevés.

En parallèle, nos agents techniques poursuivent leurs formations professionnelles. Une démarche qui s'inscrit dans le respect des règles de protection des personnes, des biens et de l'environnement afin de vous proposer (par exemple) une mise sur bers de votre navire en toute sécurité.

NOS
CAPITAINERIES
TOUS LES
NUMÉROS
UTILÉS

SECTEUR ÎLE DE RÉ

- Saint-Martin-de-Ré : 05 46 09 26 69
- La Flotte : 06 20 66 85 76
- La Flotte navette : VHF canal 09 / 06 42 02 58 87
- Loix : 05 46 09 26 69

SECTEUR CONTINENT

- Île d'Aix : navette VHF canal 09 / 06 71 30 09 31
- Aix : 06 21 38 02 12 (administratif)
- Fouras Nord / Sud / La Fumée : 06 21 38 02 12
- Châtelaiillon-Plage / Les boucholeurs : 06 72 60 64 46 (accueil estival) 06 21 38 02 12 (administratif)
- Le Plomb : 06 84 94 57 62
- Charron : 06 84 94 57 62
- Marans : 05 46 01 02 99 / 06 25 79 16 35 / 06 48 53 11 43

Environnement : Vous avez dit Caging ?

Quel impact les opérations de dragage ont-elles sur les moules ? C'est pour répondre à cette question que le Département a mis en place du « caging » sur les ports de Charron lors des opérations de dragage. L'idée est de comprendre l'évolution de la concentration bactériologique dans les moules avant, pendant et après les campagnes de dragage de 2021 (avril et octobre) et 2022 (mai). Pour cela des moules sont mises en cages en cinq sites stratégiques : deux au Corps de Garde, deux au Pavé et un à la sortie de la Baie de l'Aiguillon. Les résultats seront connus fin d'année 2022.



SECTEUR ÎLE D'OLÉRON

- Le Château d'Oléron / Ors / Saint-Trojan / Arceau / La Baudissière : 06 76 97 70 22 / 06 37 09 28 46
- Le Douhet : 07 70 28 31 16
- Boyardville/La Perrotine : 07 89 04 02 51
- La Cotinière : 05 46 76 42 42

Sécurité à bord : êtes-vous prêts pour la saison ?

Quel que soit le bateau de plaisance, le chef de bord doit embarquer l'équipement de sécurité obligatoire, en fonction de sa navigation. Voici un petit rappel de la liste de l'équipement et l'armement réglementaires et indispensables qui doivent être présents à bord de votre voilier ou bateau à moteur.

Ckeck-list de l'équipement de sécurité obligatoire à bord d'un bateau de plaisance (basique et côtier) :

- Équipement individuel de flottabilité (conformité CE) ;
- Dispositif lumineux (6 heures d'autonomie) ;
- Moyens mobiles de lutte contre l'incendie ;
- Dispositif d'assèchement manuel ;
- Dispositif de remorquage ;
- Ligne de mouillage ;
- Annuaire des marées ;
- Pavillon national ;
- Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer ;
- 3 feux rouges à main ;
- Compas magnétique ou électronique ;
- Cartes marines officielles ;
- Règlement international pour prévenir les abordages en mer ;
- Description du système de balisage.

Comment recycler vos vieux feux de détresse ?

1/ Infos : www.ecologie.gouv.fr
2/ Chez un revendeur ou station agréée.